

## La situation des transports en Pays de la Loire

### La fréquentation des transports collectifs urbains en 2017

Les réseaux de transport public des huit collectivités urbaines de la région de plus de 100 000 habitants (Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, Cholet, Saumur, Laval et La Roche-sur-Yon) ont enregistré 233 millions de voyages en 2017. Cette fréquentation, supérieure de 2,4 % à celle de l'année précédente, marque une accélération sensible en comparaison avec la hausse de 1,4 % de 2016. Pour la troisième année de suite, le recours aux transports collectifs a progressé dans les huit plus grandes agglomérations des Pays de la Loire. Chacune d'entre elles a battu en 2017 son record de fréquentation.

#### En 2017, le transport public urbain a tiré profit de la conjoncture économique

L'augmentation du rythme de progression du nombre de voyages en 2017 est liée principalement à un contexte socio-économique favorable aux transports collectifs, marqué notamment par la forte hausse des créations nettes d'emplois dans la région (+ 2,6 %) à l'origine de l'accroissement du nombre de déplacements domicile - travail.

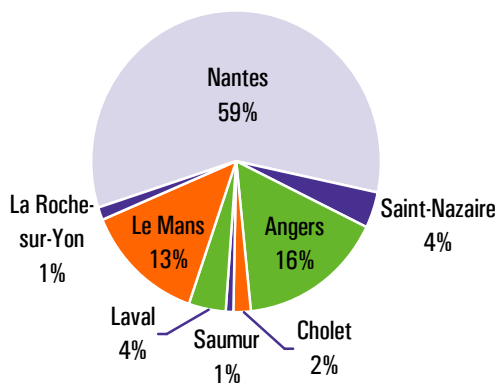
Simultanément, le coût d'usage de la voiture s'est accru sous l'effet de la remontée du prix des carburants. Après quatre diminutions consécutives (- 19 % entre 2012 et 2016), le prix des carburants automobiles s'est redressé de 10 % en 2017, sous l'effet de la hausse des cours du pétrole et de l'aggravation de la taxation du gazole, contribuant à rendre les réseaux de transports urbains plus attractifs.

#### Fréquentation des huit principaux réseaux de transport collectif urbain des Pays de la Loire en 2016 et 2017

	2016		2017		Voyages (2017 / 2016)
	Voyages (milliers)	Voyages par hab.	Voyages (milliers)	Voyages par hab.	
<b>Nantes</b>	133 550	211,6	136 128	213,6	+ 1,9 %
<b>Saint-Nazaire</b>	8 889	70,1	9 210	71,6	+ 3,6 %
<b>Angers</b>	36 637	130,2	37 285	131,6	+ 1,8 %
<b>Cholet</b>	4 464	53,5	4 702	44,7	+ 5,3 %
<b>Saumur</b>	1 528	23,6	1 939	18,5	+ 26,9 %
<b>Laval</b>	9 712	97,0	9 807	98,1	+ 1,0 %
<b>Le Mans</b>	29 869	145,4	30 968	150,2	+ 3,7 %
<b>La Roche-sur-Y.</b>	2 918	29,7	3 026	30,7	+ 3,7 %
<b>Ensemble</b>	<b>227 568</b>	<b>143,0</b>	<b>233 065</b>	<b>140,1</b>	<b>+ 2,4 %</b>

Source : exploitants TCU (Semitan, STRAN, Keolis, TPC, Saumur Agglobus, SETRAM, CTY)

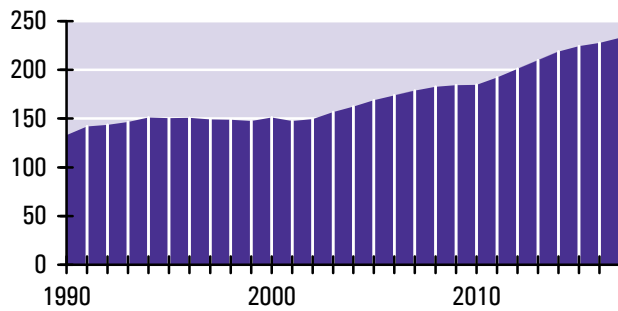
#### Répartition des voyages en 2017



Source : exploitants TCU (Semitan, STRAN, Keolis, TPC, Saumur Agglobus, SETRAM, CTY)

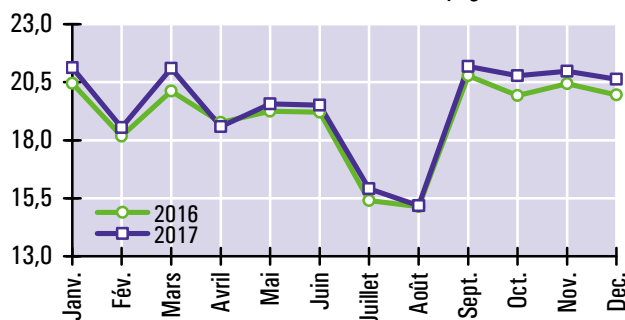
## L'usage des réseaux urbains de la région s'est fortement développé depuis le début du siècle

Fréquentation annuelle des huit principaux réseaux (en millions de voyages)



Sources : Semitan, STRAN, Keolis, TPC, Saumur Agglobus, SETRAM, CTY

Fréquentation mensuelle des huit principaux réseaux (en millions de voyages)



Sources : Semitan, STRAN, Keolis, TPC, Saumur Agglobus, SETRAM, CTY

Sur longue période, l'usage des transports collectifs urbains dans les Pays de la Loire est en forte progression (+ 75 % entre 1990 et 2017), passant de 133 à 233 millions de voyages par an. Cette croissance, adossé au dynamisme démographique ligérien, peut être scindé en trois périodes :

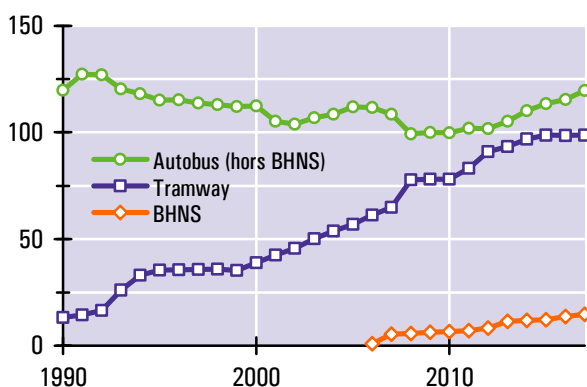
1. De 1990 à 1994, la fréquentation a augmenté de 14 %, grâce au développement du tramway à Nantes.
2. Entre 1995 et 2001, l'usage des transports publics s'est stabilisé (- 2 %), en relation avec l'absence d'inauguration majeure et la faible augmentation du prix des carburants.
3. Les années 2002 à 2017 marquent une période de forte croissance (+ 58 %), portée par l'essor de l'offre dans la plupart des réseaux de la région, l'élargissement du ressort territorial de plusieurs autorités organisatrices (Cholet, Saumur, ...), la généralisation des abonnements de longue durée et leur prise en charge à 50 % par l'employeur.

Ce renouveau des transports collectifs urbains avait connu un ralentissement à la fin de la décennie 2000. Les mesures de soutien aux constructeurs automobiles mises en œuvre en 2009 et 2010 (bonus écologique et prime à la casse) avaient temporairement freiné les reports modaux, dopant les immatriculations de voitures au détriment de l'usage des transports publics.

## Les lignes en site propre : la moitié de la fréquentation régionale des réseaux collectifs urbains en 2017

Au 31 décembre 2017, sur les 3 600 kilomètres de lignes de transport collectif urbain que comptent les Pays de la Loire, 93 kilomètres sont en site propre (TCSP<sup>1</sup>). Les lignes de tramway sont longues de 76 km (Nantes : 43 km, Le Mans : 21 km, Angers : 12 km) tandis que 17 km sont parcourus par des autobus à haut niveau de service<sup>2</sup> (Nantes : 7 km, Saint-Nazaire : 6 km et Le Mans : 4 km). Leur mise en service, initiée à Nantes en 1985, a bouleversé le partage modal des réseaux urbains ligériens.

Structure modale de la fréquentation des huit principaux réseaux de transport collectif urbain des Pays de la Loire (en millions de voyages)



Sources : Semitan, STRAN, Keolis, TPC, Saumur Agglobus, SETRAM, CTY

En effet, dans les quatre agglomérations de la région dotées de lignes en site propre, des reports de fréquentation se sont opérés entre le bus d'un côté et l'ensemble tramway / BHNS de l'autre. Sur l'ensemble des villes de la région, la stabilisation des déplacements en bus (- 0,1 % entre 1990 et 2017, hors Busway, Hélyce et Tempo) est ainsi due au développement des TCSP, dont la fréquentation a été multipliée par neuf sur la même période. Ces derniers représentent une part croissante de l'usage des réseaux urbains de la région : 10 % en 1990, 26 % en 2000, 46 % en 2010 et 49 % en 2017 (dont 42 % pour le tramway). La croissance de la fréquentation des TCSP a néanmoins décéléré au cours des six dernières années (+ 9,9 % en 2012, + 5,6 % en 2013, + 3,6 % en 2014, + 2,1 % en 2015, + 1,2 % en 2016 et + 1,0 % en 2017). Le redressement du recours aux lignes de bus (+ 18 % entre 2012 et 2017) est lié notamment à la montée en charge du Chronobus nantais.

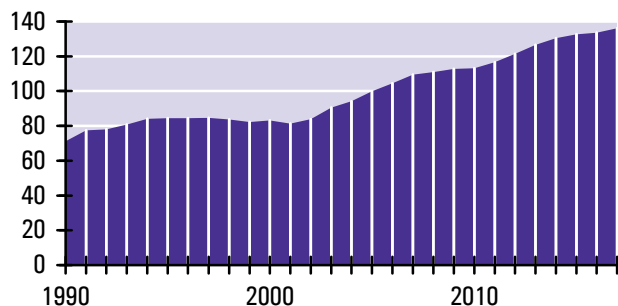
<sup>1</sup> Un transport collectif en site propre est un système de transport public (métro, tramway, bus à haut niveau de service) utilisant majoritairement des emprises réservées à son exploitation, grâce à un obstacle physique, se différenciant ainsi des couloirs conventionnels de bus.

<sup>2</sup> Il a été choisi de ne pas considérer dans cette publication les lignes de Chronobus du réseau de la Semitan comme des liaisons de bus à haut niveau de service (BHNS), aux motifs qu'elles ne circulent pas majoritairement en site propre et n'utilisent pas de véhicules spécifiques.

## Nantes : malgré le recul des voyages en tramway, l'activité du réseau a progressé de 2 %

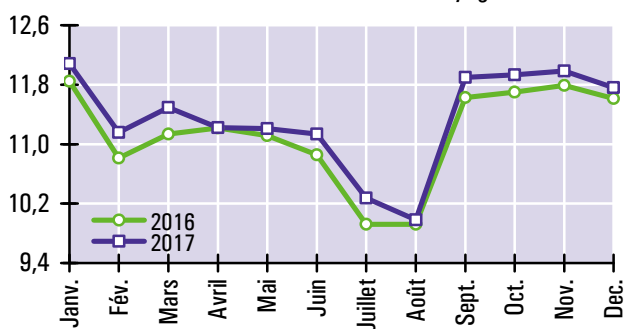


**Fréquentation annuelle du réseau de Nantes** (en millions de voyages)



Source : Société d'économie mixte des transports de l'agglomération nantaise

**Fréquentation mensuelle du réseau de Nantes** (en millions de voyages)



Source : Société d'économie mixte des transports de l'agglomération nantaise

Avec 136,1 millions de voyages réalisés en 2017 sur le réseau de Nantes Métropole (bus, tramways et navettes fluviales), la Semitan a enregistré pour la seizième année consécutive une augmentation de sa fréquentation (+ 1,9 % par rapport à 2016).

La fréquentation des lignes en site propre (tramway et Busway) s'est tassée pour la troisième année de suite. Les trois lignes de tramway ont rassemblé 70,6 millions d'usagers, en repli de 1,3 % par rapport à 2016. La fréquentation du Busway, dont les premiers véhicules électriques bi-articulés vont être mis en service en fin d'année, s'est accrue de 6,4 % à 9,5 millions de voyages. Hors Busway, les bus ont transporté 55,4 millions de voyageurs (dont 24,3 millions pour les sept lignes de Chronobus dont la fréquentation a augmenté de 4,0 %).

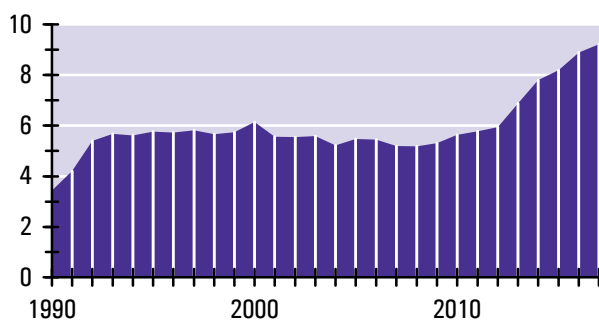
Dans des volumes plus faibles (678 000 voyages), le trafic des navettes fluviales a augmenté pour la cinquième année d'affilée (+ 7,2 % en 2017). Le Navibus Loire représente 90 % de cette fréquentation.

En 2017, l'usage du réseau TAN s'est élevé en moyenne à 214 voyages par habitant. Nantes se classe selon ce critère au 3<sup>ème</sup> rang des réseaux de province derrière Lyon et Strasbourg.

## Saint-Nazaire : grâce à Hélyce, la fréquentation a fait un bond de 55 % en cinq ans

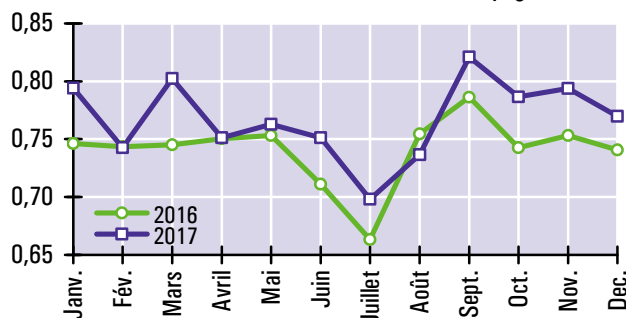


**Fréquentation annuelle du réseau de Saint-Nazaire** (en millions de voyages)



Source : Société des Transports en commun de l'Agglomération Nazairienne

**Fréquentation mensuelle du réseau de Saint-Nazaire** (en millions de voyages)



Source : Société des Transports en commun de l'Agglomération Nazairienne

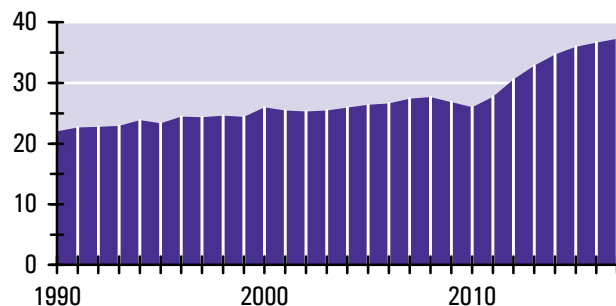
En 2017, pour la neuvième année consécutive, la fréquentation du réseau de transport collectif de l'agglomération nazairienne s'est accrue. En transportant 9,2 millions de voyageurs (320 000 de plus qu'en 2016), la Stran a enregistré un nouveau record d'activité.

Après deux décennies de stabilisation du nombre de voyages, la fréquentation du réseau a augmenté de 55 % ces cinq dernières années (+ 3,6 % en 2017 après + 8,6 % en 2016, + 4,9 % en 2015, + 13,4 % en 2014 et + 15,7 % en 2013). Ces résultats sont le fruit du développement d'Hélyce, ligne de bus à haut niveau de service inaugurée en septembre 2012. La nouvelle liaison a généré en 2017 un trafic de 3,7 millions de voyages (+ 0,7 % par rapport à 2016), soit 40 % de la fréquentation totale de la Stran. Le recours aux autres lignes du réseau s'est accru de 5,7 %.

L'an passé, chacun des 128 000 habitants de la CARENE a effectué en moyenne 72 voyages en transport public urbain (contre seulement 43 en 2008). Ce ratio est désormais proche de celui des réseaux français de province de même strate (100 000 à 300 000 habitants), estimé par le Cerema à 77 voyages par personne.

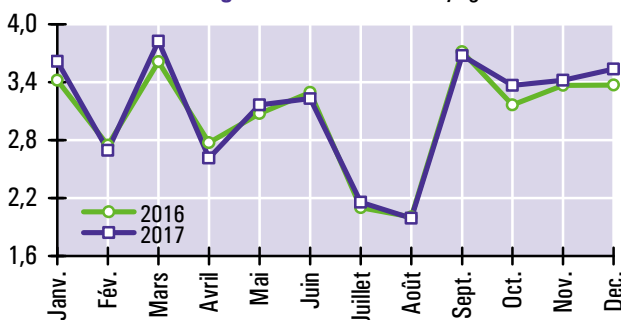
## Angers : le ralentissement de la croissance du nombre de voyages s'est poursuivi en 2017

Fréquentation annuelle du réseau d'Angers (en millions de voyages)



Source : Keolis Angers

Fréquentation mensuelle du réseau d'Angers (en millions de voyages)



Source : Keolis Angers

Avec 37,3 millions de voyageurs transportés en 2017, le réseau de transport collectif d'Angers Loire Métropole a réalisé le meilleur exercice de son histoire. La progression par rapport à 2016 (+ 1,8 %) est néanmoins la plus faible des sept dernières années. Elle s'inscrit dans le mouvement de redressement de l'usage du réseau observé depuis six ans, lié à la mise en service de la ligne de tramway et de la nouvelle offre de bus en juin 2011.

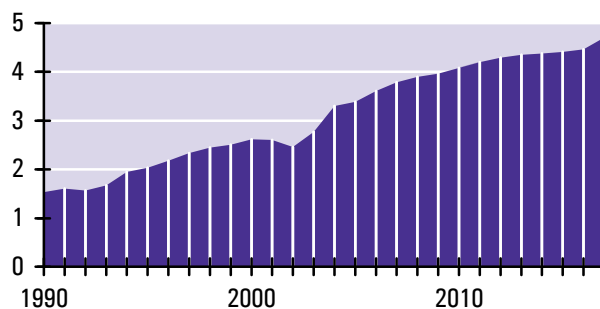
Pour sa sixième année pleine d'exploitation, la ligne en site propre a représenté un quart de la fréquentation totale du réseau. Les rames de tramway ont été empruntées en 2017 par 9,5 millions de personnes (+ 5,6 % comparé à 2016). Les lignes de bus ont, quant à elles, généré 27,8 millions de voyages (+ 0,5 %).

En l'espace de six ans, la fréquentation du réseau Irigo, exploité par Keolis, filiale de la SNCF, s'est accrue de 44 %, contre une augmentation de 26 % dans l'ensemble des réseaux des Pays de la Loire. En 2017, chaque habitant de l'agglomération angevine a réalisé 132 voyages en bus ou en tramway, nettement plus que dans les autres réseaux français de même taille (Caen, Clermont-Ferrand, Le Havre, Mulhouse, Nancy, Nîmes, Orléans, Perpignan et Tours).

## Cholet : pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive, la fréquentation du réseau s'est accrue

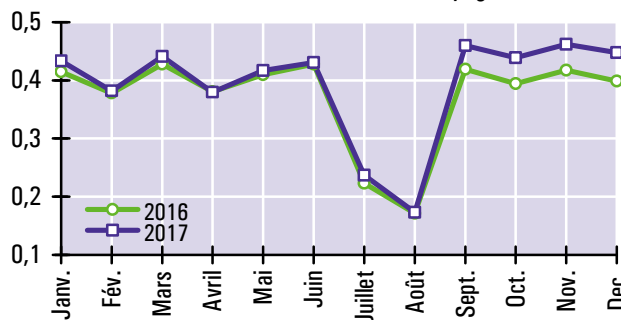


Fréquentation annuelle du réseau de Cholet (en millions de voyages)



Source : Transports Publics du Choletais

Fréquentation mensuelle du réseau de Cholet (en millions de voyages)



Source : Transports Publics du Choletais

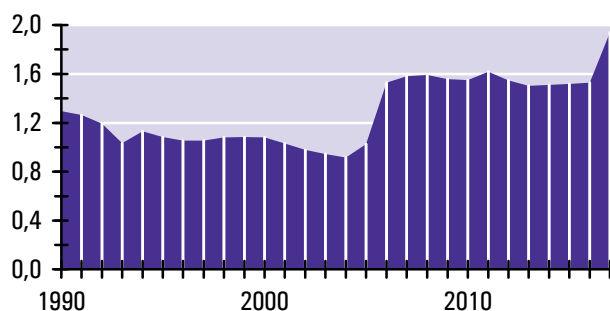
Choletbus est sur longue période le réseau de transport collectif urbain le plus dynamique de la région. En 2017, 4,7 millions de voyageurs (+ 5,3 % par rapport à 2016) ont utilisé les lignes d'autobus et d'autocars choletaises, niveau le plus élevé de l'histoire du réseau. 2017 n'a ainsi pas dérogé à l'essor de la fréquentation, initié au début des années 1990 et à peine interrompu en 2001/2002. Choletbus a ainsi enregistré une progression de 2,2 millions de voyages au cours des quinze dernières années (+ 91 %).

L'année 2017 a été marquée par l'extension du réseau. Depuis septembre dernier, douze communes supplémentaires sont ainsi desservies, contre treize dans l'ancien ressort territorial.

L'élargissement du réseau est la conséquence de la création de l'Agglomération du Choletais. Cette communauté d'agglomération est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle est issue de la fusion de la communauté d'agglomération du Choletais (qui était la précédente autorité organisatrice de Choletbus) avec la communauté de communes du Bocage et les communes membres de l'ancienne communauté de communes du Vihierois-Haut-Layon, dissoute en 2016. Le nouvel ensemble compte 105 000 habitants, contre 83 000 auparavant.

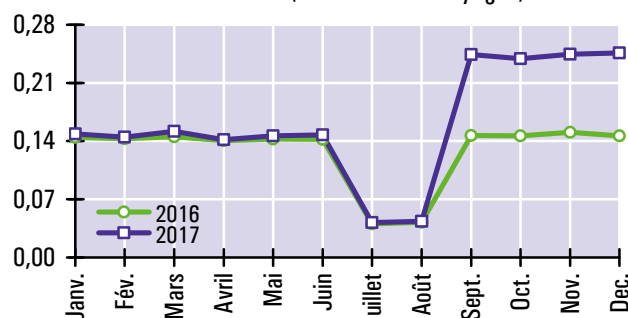
## Saumur : avec l'extension du réseau, le nombre de voyageurs s'est accru d'un quart

Fréquentation annuelle du réseau de Saumur (en millions de voyages)



Source : Saumur Agglobus

Fréquentation mensuelle du réseau de Saumur (en millions de voyages)



Source : Saumur Agglobus

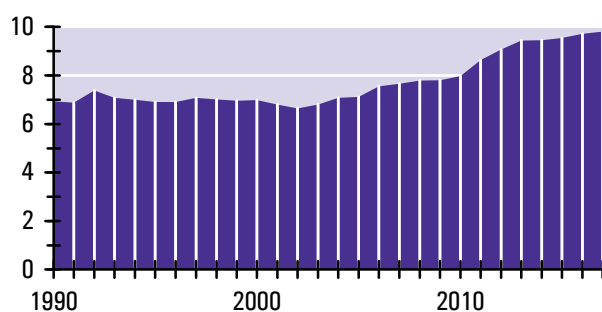
Le réseau de transport collectif de l'agglomération de Saumur, géré depuis 2011 par la société publique locale Saumur Agglobus, a enregistré une augmentation de 27 % de sa fréquentation en 2017. 1,9 million de voyageurs ont ainsi été comptabilisés l'an passé sur les lignes urbaines et suburbaines du réseau, contre 1,5 à 1,6 million lors des dix années précédentes. La croissance de la fréquentation à partir de septembre 2017 est un effet de l'extension du réseau à l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération Saumur - Val de Loire et du doublement des effectifs scolaires transportés.

En janvier 2017, l'ancienne autorité organisatrice du réseau (la Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement) a fusionné avec trois communautés de communes (CC de la région de Doué-la-Fontaine, CC du Gennois et CC Loire Longué). L'EPCI ainsi constitué compte 49 communes et 105 000 habitants, contre 32 et 65 000 dans l'ancienne structure.

La stagnation de la fréquentation de 2006 à 2016 était liée au tassement démographique de l'agglomération, particulièrement manifeste dans la ville centre qui a perdu au cours de la dernière décennie environ 1 % d'habitants par an.

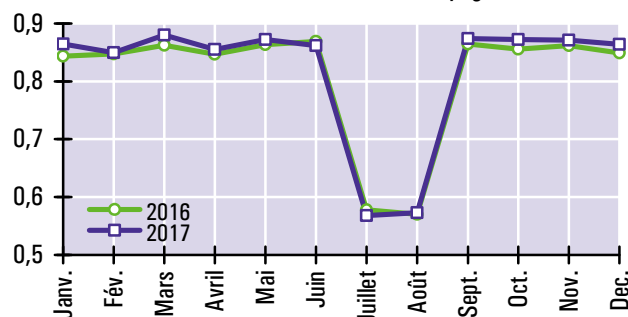
## Laval : l'exploitant a battu en 2017 un nouveau record de fréquentation

Fréquentation annuelle du réseau de Laval (en millions de voyages)



Source : Keolis Laval

Fréquentation mensuelle du réseau de Laval (en millions de voyages)



Source : Keolis Laval

Le réseau de transport collectif urbain mayennais, exploité par Keolis, filiale de la SNCF, pour le compte de Laval Agglomération a été emprunté l'an passé par 9,8 millions de voyageurs, soit une croissance de 1,0 % par rapport à 2016. 2017 a constitué la quinzième année consécutive de hausse : par rapport à 2002, la fréquentation s'est accrue de 48 %.

En 2017, le transport à la demande en seconde couronne et plusieurs dessertes urbaines ont été optimisés. A également été mis en place une navette, appelée City TUL, reliant trois pôles structurants de l'agglomération (la gare SNCF, le centre-ville et le quartier Ferrié).

Avec 98 voyages par an et par personne, Laval Agglomération (dont la population desservie est de 100 000 habitants) se situe en première position des réseaux français de taille équivalente, devant Arras (95 voyages par an), Bourges (90 voyages) et Chalon-sur-Saône (70). Selon les données collectées en 2015 par le Cerema, dans les dix-neuf agglomérations de province comptant de 90 000 à 110 000 habitants, le nombre moyen de voyages par les transports collectifs urbains s'élève à 46 par résident.

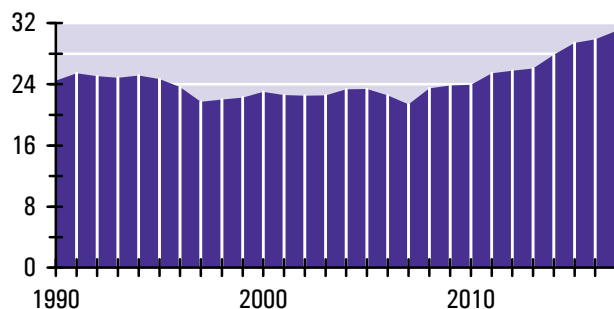




## Le Mans : le bus à haut niveau de service Tempo a tiré la fréquentation du réseau

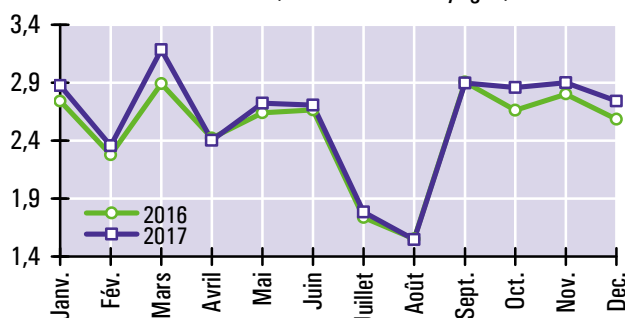


**Fréquentation annuelle du réseau du Mans** (en millions de voyages)



Source : Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglom. mancelle

**Fréquentation mensuelle du réseau du Mans** (en millions de voyages)



Source : Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglom. mancelle

En 2017, le réseau de l'agglomération mancelle exploité par la SETRAM, avec l'appui technique de Keolis, a transporté 31,0 millions de voyageurs (+ 3,7 % comparé à 2016). Il s'agit de la dixième augmentation consécutive de la fréquentation depuis 2008, année au cours de laquelle le tramway, après soixante ans d'absence, avait fait son retour dans la communauté urbaine.

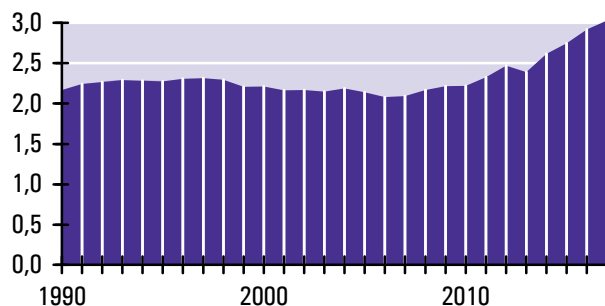
18,6 millions de voyageurs ont emprunté les deux lignes de tramway au cours de l'année (+ 3,5 % par rapport à 2016), représentant 60 % de la fréquentation totale du réseau mancelle. La fréquentation de la seconde ligne de transport guidé, inaugurée en août 2014, s'est élevée à 7,8 millions de voyageurs, en hausse de 4,2 % sur un an.

Les lignes de bus ont drainé 12,3 millions de voyageurs (+ 4,0 % comparé à 2016). La croissance du nombre de voyages s'explique par la mise en service de la première ligne de bus à haut niveau de service de la SETRAM, baptisée Tempo, qui relie depuis février 2016 la gare du Mans au sud d'Allonnes, la deuxième commune la plus peuplée de l'agglomération. Pour sa première année pleine d'exploitation, la liaison a transporté 1,6 million de voyageurs, contre 1,2 million lors des onze mois de 2016 (+ 32 %).

## La Roche-sur-Yon : la croissance de la fréquentation est demeurée vive en 2017

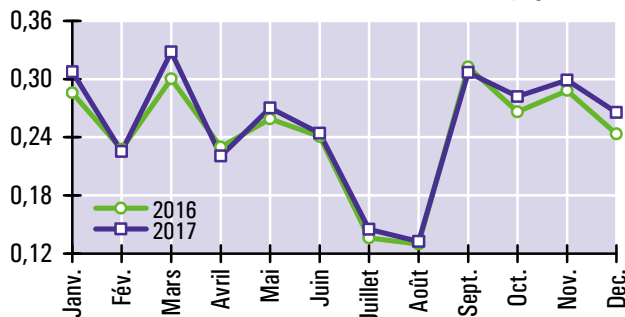


**Fréquentation annuelle du réseau de La Roche-sur-Yon** (en millions de voyages)



Source : Compagnie des Transports du Yonnais

**Fréquentation mensuelle du réseau de La Roche-sur-Yon** (en millions de voyages)



Source : Compagnie des Transports du Yonnais

Le réseau de transport public de La Roche-sur-Yon Agglomération, exploité depuis 2010 (sous la marque commerciale Impulsyon) par la Compagnie des Transports du Yonnais, filiale de RATP Dev, a enregistré l'an passé une nouvelle forte augmentation de son usage (+ 3,7 %, après + 6,2 % en 2016, + 5,0 % en 2015 et + 9,5 % en 2014). En quatre ans, le nombre de voyages s'est accru de 27 %.

En 2017, la fréquentation du réseau s'est établie à 3,0 millions de voyages, répartis sur sept lignes irriguant uniquement la ville centre, huit liaisons périurbaines, trois circuits scolaires et divers services spécifiques (transport à la demande, dessertes nocturnes, transport de personnes à mobilité réduite, ...). Depuis septembre 2017, trois zones d'activités de la ville centre sont desservies par lignes régulières ou navettes attitrées.

Pourtant presque aussi peuplée que l'agglomération de Laval (98 700 habitants contre 100 000), la communauté d'agglomération yonnaise présente un recours aux transports publics 3,2 fois plus faible. Le réseau Impulsyon est pénalisé par une offre de stationnement automobile pléthorique sur son périmètre et l'importance de la multimotorisation des ménages yonnais.

## Annexe – La structure des réseaux de transport collectif urbain en Pays de la Loire

L'organisation institutionnelle française des transports collectifs urbains repose sur deux acteurs principaux : d'un côté, les collectivités locales, autorités organisatrices des transports publics sur leur territoire ; de l'autre, les entreprises, de statut privé ou public, chargées de l'exploitation des réseaux.

Les collectivités urbaines (communes ou regroupement de communes) ont la responsabilité juridique d'organiser les transports publics sur leur territoire. En 2014, la loi MAPTAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) a étendu leur domaine de compétence. L'autorité organisatrice des transports urbains (AOTU) est ainsi devenue autorité organisatrice de la mobilité (AOM) et a vu ses prérogatives élargies au transport à la demande, à la logistique urbaine et à l'appui au développement des nouveaux services à la mobilité. En 2015, la loi NOTRe (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) a créé le «ressort territorial»<sup>1</sup> en remplacement du périmètre de transport urbain (PTU), permettant aux autorités organisatrices de la mobilité d'organiser du transport non urbain sur leur territoire.

En France, il existe environ trois cents réseaux de transport collectif urbain. Près de vingt d'entre eux sont situées, en totalité ou en partie, dans les Pays de la Loire. En dehors des trois cas particuliers d'Alençon, de Redon et de la presqu'île guérandaise<sup>2</sup>, dont les ressorts territoriaux s'étendent sur deux régions, seize réseaux de transport collectif urbain sont recensés sur le territoire ligérien. Ils desservent 1,8 million d'habitants (soit la moitié de la population régionale), sur moins de 15 % de la superficie des Pays de la Loire.

### Caractéristiques organisationnelles des huit principaux réseaux de transport collectif urbain en Pays de la Loire Situation au 31 décembre 2017

	Autorité organisatrice	Forme juridique de l'autorité organisatrice	Nom commercial du réseau	Exploitant	Forme juridique de l'exploitant
<b>Nantes</b>	Nantes Métropole	Métropole	Tan	Semitan	SAEM
<b>Saint-Nazaire</b>	CARENE	Communauté d'agglomération	Stran	STRAN	SPL
<b>Angers</b>	Angers Loire Métropole	Communauté urbaine	Irigo	Keolis Angers	SARL
<b>Cholet</b>	Agglomération du Choletais	Communauté d'agglomération	Choletbus	TPC	EPIC
<b>Saumur</b>	Saumur Val de Loire	Communauté d'agglomération	Agglobus	Saumur Agglobus	SPL
<b>Laval</b>	Laval Agglomération	Communauté d'agglomération	TUL	Keolis Laval	SARL
<b>Le Mans</b>	Le Mans Métropole	Communauté urbaine	SETRAM	SETRAM	SAEM
<b>La Roche-sur-Yon</b>	La Roche-sur-Yon Agglomération	Communauté d'agglomération	Impulsyon	CTY (Ratp Dev)	SAS

Sources : Cerema, sites internet des réseaux concernés

## Annexe statistique (période 2007 | 2017)

### Nombre de voyages dans les huit principaux réseaux de transport collectif urbain en Pays de la Loire (en milliers) Période 2007 | 2017

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Nantes</b>	109 535	110 913	112 720	113 127	116 557	121 336	126 599	130 428	132 607	133 550	136 128
<b>Saint-Nazaire</b>	5 197	5 189	5 311	5 639	5 782	5 948	6 883	7 805	8 186	8 889	9 210
<b>Angers</b>	27 420	27 659	26 838	25 977	27 727	30 544	32 844	34 701	35 967	36 637	37 285
<b>Cholet</b>	3 786	3 895	3 965	4 084	4 198	4 293	4 352	4 376	4 408	4 464	4 702
<b>Saumur</b>	1 581	1 591	1 557	1 551	1 617	1 548	1 502	1 510	1 518	1 528	1 939
<b>Laval</b>	7 651	7 782	7 796	7 967	8 627	9 066	9 432	9 444	9 537	9 712	9 807
<b>Le Mans</b>	21 387	23 479	23 825	23 932	25 415	25 786	26 063	27 865	29 386	29 869	30 968
<b>La Roche-sur-Yon</b>	2 091	2 168	2 216	2 220	2 326	2 468	2 390	2 616	2 747	2 918	3 026
<b>Ensemble</b>	<b>178 648</b>	<b>182 677</b>	<b>184 227</b>	<b>184 497</b>	<b>192 250</b>	<b>200 990</b>	<b>210 065</b>	<b>218 745</b>	<b>224 357</b>	<b>227 568</b>	<b>233 065</b>

Source : exploitants TCU (Semitan, STRAN, Keolis, TPC, Saumur Agglobus, SETRAM, CTY)

<sup>1</sup> Le ressort territorial est le périmètre géographique de l'autorité organisatrice de la mobilité. Il comprend de fait les communes ayant choisi d'adhérer à la collectivité locale dotée de la compétence transport.

<sup>2</sup> La Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique (plus connue sous le nom Cap Atlantique) est desservie en transport collectif par des lignes d'autocars intégrées au réseau départemental Lila mais gérées par le Syndicat mixte des transports de la Presqu'île de Guérande.

Les huit collectivités urbaines de plus de 100 000 habitants (par ordre décroissant de population : Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, Cholet, Saumur, Laval et La Roche-sur-Yon) concentrent à elles seules plus de 99,5 % de la fréquentation totale des réseaux de la région, estimée en 2017 à 234 millions de voyages. Les huit autres réseaux sont localisés à Châteaubriant (44), Saint-Brevin-les-Pins (44), Mayenne (53), Sablé-sur-Sarthe (72), Fontenay-le-Comte (85), L'Île-d'Yeu (85), La Tranche-sur-Mer (85) et Les Sables-d'Olonne (85). Ils enregistrent un peu moins d'un million de voyages par an.

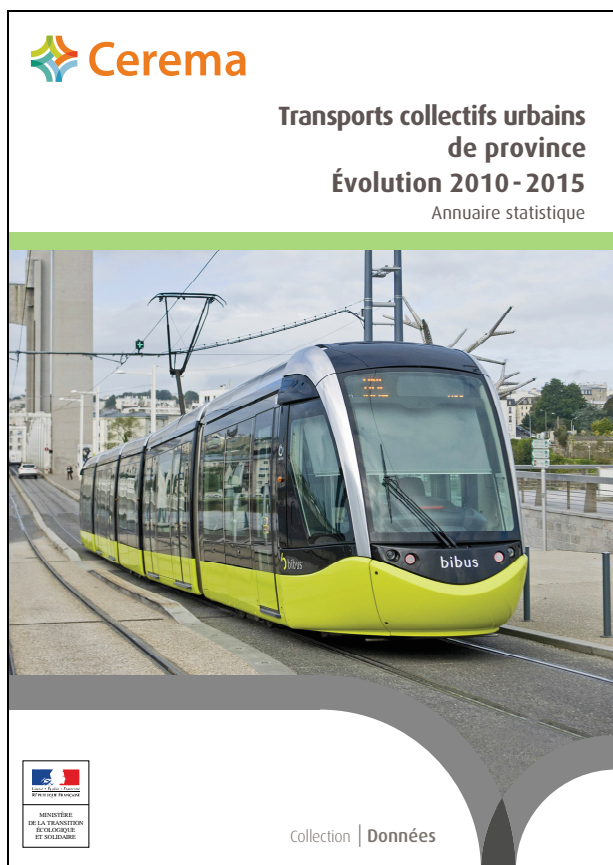
### Nombre de voyages par habitant dans les huit principaux réseaux de transport collectif urbain en Pays de la Loire Période 2007 / 2017

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Nantes</b>	185,3	186,5	189,2	189,6	194,9	201,0	207,5	210,6	212,1	211,6	213,6
<b>Saint-Nazaire</b>	43,5	43,0	43,9	46,9	48,0	48,8	56,5	63,3	65,5	70,1	71,6
<b>Angers</b>	101,7	101,2	98,4	95,9	102,5	111,6	119,2	125,0	128,7	130,2	131,6
<b>Cholet</b>	46,0	46,8	47,8	49,3	50,6	51,6	52,0	52,2	52,7	53,5	44,7
<b>Saumur</b>	24,5	24,7	24,2	23,9	24,7	23,9	23,2	23,2	23,4	23,6	18,5
<b>Laval</b>	79,5	80,4	80,4	81,3	87,0	90,6	94,0	94,1	95,2	97,0	98,1
<b>Le Mans</b>	111,8	123,4	125,3	126,4	135,0	136,7	128,2	136,4	143,4	145,4	150,2
<b>La Roche-sur-Yon</b>	39,5	40,1	40,6	23,9	24,7	25,8	24,8	26,9	28,1	29,7	30,7
<b>Ensemble</b>	121,8	123,6	124,6	121,7	126,6	131,2	135,0	139,3	141,9	143,0	140,1

Source : exploitants TCU (Semitan, STRAN, Keolis, TPC, Saumur Agglobus, SETRAM, CTY), Insee

*La présente note analyse la fréquentation annuelle des huit principaux réseaux de transport collectif urbain situés en Pays de la Loire, ainsi que les évolutions mensuelles. Elle n'existerait pas sans la collaboration des exploitants concernés que nous tenons particulièrement à remercier pour la mise à disposition de leurs statistiques de fréquentation.*

## Pour en savoir plus



Le document ci-contre, publié en août 2017, présente les principales données de l'enquête annuelle TCU, menée par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) auprès des réseaux de transport collectif urbain situés en France de province.

La brochure permet de comparer les réseaux entre eux et de caractériser l'importance économique du secteur. Elle porte sur les caractéristiques administratives des réseaux, l'offre, l'usage, le parc de véhicules, le personnel et la tarification. Elle comporte également des données financières et comptables.

Les données les plus récentes de la publication datent de 2015 et correspondent aux résultats de l'enquête TCU recueillis au cours de l'année 2016 et diffusés par le Cerema en 2017. Une mise à jour de la brochure est prévue dans les prochaines semaines.

## La situation des transports en Pays de la Loire

Service connaissance des territoires et évaluation

Division de l'observation, des études et des statistiques

5 rue Françoise Giroud - CS 16326  
44263 Nantes Cedex 2  
Tél. 02 72 74 73 00

Directrice de la publication :  
Annick Bonneville

ISSN : 2109-0025

© DREAL 2018

Document téléchargeable sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/rapports-thematiques-annuels-sur-a564.html>

Rédaction et mise en forme :

**Denis DOUILLARD**

denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr